

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE DE PERMIS ASSUJETTIE AU PIIA

Une couleur correspond au cheminement complet d'une demande de permis.
2018

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE DE PERMIS ASSUJETTIE AU PIIA

Pour assurer la réalisation de votre projet dans les meilleurs délais, le Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement vous accompagnera dans les différentes étapes du PIIA qui mèneront à l'obtention de votre permis. Informez-vous dès maintenant si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur la procédure et les délais.



Ville de Mont-Saint-Hilaire

DATES IMPORTANTES - 2018

Date de dépôt des documents complets ■	Rencontres du comité consultatif d'urbanisme ▲	Rencontres du comité plénier et Assemblée du conseil municipal ●
Mercredi (16 h 30)	Mardi	Lundi
10 janvier 2018	30 janvier 2018	5 février 2018
7 février 2018	27 février 2018	5 mars 2018
7 mars 2018	27 mars 2018	3 avril 2018 ¹
11 avril 2018	1 ^{er} mai 2018	7 mai 2018
9 mai 2018	29 mai 2018	4 juin 2018
6 juin 2018	26 juin 2018	3 juillet 2018 ²
11 juillet 2018	31 juillet 2018	6 août 2018
8 août 2018	28 août 2018	4 septembre 2018 ³
5 septembre 2018	25 septembre 2018	2 octobre 2018 ⁴
10 octobre 2018	30 octobre 2018	5 novembre 2018
7 novembre 2018	27 novembre 2018	3 décembre 2018
21 novembre 2018	11 décembre 2018	À DÉTERMINER

¹ Exceptionnellement mardi le 3 avril, le 2 avril étant un congé férié (lundi de Pâques)

² Exceptionnellement mardi le 3 juillet, le 2 juillet étant un congé férié (remise du congé du 1er juillet qui est un dimanche)

³ Exceptionnellement mardi le 4 septembre, le 3 septembre étant un congé férié

⁴ Exceptionnellement mardi le 2 octobre, le 1er octobre étant jour d'élection provinciale



Légende

- Case colorée: Date de dépôt des documents complets pour le CCU
- ▲ Rencontre du CCU
- Séance du conseil municipal
- ◆ Date possible de dépôt des documents complets pour la demande de permis
- ★ Délivrance du permis dans un délai maximal de 30 jours ouvrables suivant la date réelle de dépôt des documents complets pour la demande de permis
- CF Congé férié – Bureaux fermés